

Ernest Joseph GANTIER

N^o 10
 Gantier
 Ernest Joseph
 légitime

L'an mil huit cent cinquante, le vingt troisième jour du mois de
 Décembre, à neuf heures du matin. Présents nous Louis Joseph Oberst,
 Maire, officier de l'état-civil de la commune de Wisornes, Canton
 et arrondissement de Saint-Omer, Département du Pas-de-Calais;
 a comparu devant Théodor Gantier, âgé de trente ans, ouvrier
 menuisier demeurant en cette commune, lequel nous a présenté
 un enfant du sexe masculin qu'il a déclaré être né de lui
 en son domicile, au jour d'hui à cinq heures du matin et de dame
 Rosalie Joseph Dufay, âgée de vingt sept ans, son épouse,
 auquel enfant il a été donné les prénoms d'Ernest Joseph.
 Les dites présentation et déclaration ont été faites en présence
 de frerevic Joseph Foulon, âgé de trente quatre ans, ouvrier
 menuisier et de Louis Joseph Wintrebort âgé de cinquante cinq
 ans, instituteur, tous deux domiciliés en cette commune et
 ont les témoins signés avec nous le présent acte, le comparant
 a déclaré ne savoir signer de ce interpellé après lecture
 faite. - J. Foulon
 Wintrebort
 Oberst